

**DECLARATION DES PERFORMANCES N. CPR-FR/0237**

- 1) Code d'identification unique du produit type : **MORTIER COLLE BETON CELLULAIRE**
- 2) Usages prévus : **Mortier de montage performanciel destiné à être utilisé dans des constructions extérieures soumises à des exigences structurelles en maçonneries de blocs de béton cellulaire**
- 3) Fabricant : **MAPEI France – 29 avenue Léon Jouhaux – ZI du Terroir – 31140 Saint Alban – France – www.mapei.fr**
- 4) Systèmes d'EVCP : **Système 2+  
Système 4 (réaction au feu)**
- 5) Norme harmonisée : **EN 998-2:2010**

Organismes notifiés : **L'organisme notifié CSTB, N. 0679, a effectué l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine ainsi que la surveillance, l'évaluation et la validation continue du contrôle de production en usine et émis le certificat de conformité du contrôle de production en usine.**

- 6) Performances déclarées :

<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performances</b>
<b>Réaction au feu :</b>	<b>Classe A1</b>
<b>Résistance en compression : Teneur en chlorures :</b>	<b>Catégorie M5</b> <b>≤ 0,1 % Cl</b>
<b>Résistance initiale au cisaillement :</b>	<b>0,3 N/mm<sup>2</sup> (valeur tabulée)</b>
<b>Conductivité thermique :</b>	<b>□ 10,sec 0,54 W/mK (valeur tabulée) μ5/20 (valeur tabulée)</b>
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau :</b>	<b>tabulée)</b>
<b>Absorption d'eau :</b>	<b>≤ 0,8 kg*m<sup>-2</sup>*min<sup>-0,5</sup></b>
<b>Durabilité (résistance au gel-dégel) :</b>	<b>Évaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier</b>

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Xavier BLAISE MARTIN – Directeur Technique**





**Saint Alban, 13/12/2018**

Révision 0 remarques :	Première édition
------------------------	------------------

**MORTIER COLLE BETON  
CELLULAIRE  
MARQUAGE CE**  
*Annexe à la DoP N. CPR-FR/0237*



 0679	 29 av Léon Jouhaux – ZI du Terroir – 31140 St Alban (France) <a href="http://www.mapei.fr">www.mapei.fr</a>
<b>18</b> <b>CPR-FR/0237</b> <b>EN 998-2</b> <b>MORTIER COLLE BETON CELLULAIRE</b> <i>Mortier de montage performant destiné à être utilisé dans des constructions extérieures            soumises à des exigences structurelles en maçonneries de blocs de béton cellulaire</i>	
Réaction au feu : Résistance en compression : Teneur en chlorures : Résistance initiale au cisaillement : Conductivité thermique : Perméabilité à la vapeur d'eau : Absorption d'eau : Durabilité (résistance au gel-dégel) :	Classe A1 Catégorie M5 ≤ 0,1 % Cl 0,3 N/mm <sup>2</sup> (valeur tabulée) □10,sec 0,54 W/mK (valeur tabulée) μ5/20 (valeur tabulée) ≤ 0,8 kg*m-2*min-0,5 Évaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier

**Remarque :**

MAPEI fournit la présente annexe avec la DoP afin de faciliter la consultation du marquage CE pour les clients internationaux. Le cartouche CE ci-joint peut légèrement différer de celui imprimé sur l'emballage (ou sur la documentation) relatif au produit concerné, pour les raisons suivantes :

- adaptations graphiques en raison du manque d'espace sur l'emballage ou des méthodes d'impression utilisées,
- langue différente (le même emballage peut être partagé par plusieurs pays),
- le produit est déjà en stock lors de la mise à jour du marquage CE,
- erreurs d'impression.

